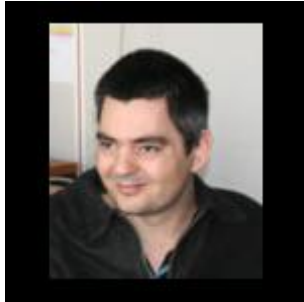




www.union-autoentrepreneurs.com

Jeudi 4 juin 2009

AVS Concept lance le statut d'Auto-Entrepreneur porté



Didier MANGEL, Président de AVS Concept, entreprise spécialisée dans le portage salarial - Toulouse

Le Groupe AVS est le leader du portage salarial multi activités et couvre plus de 80 professions différentes allant du métier de consultant aux métiers du bâtiment. Il vient de se lancer dans le portage des Auto-Entrepreneurs. Son Président Didier MANGEL nous explique pourquoi.

Quelles sont les motivations qui vous ont encouragées à vous lancer dans le portage salarial d'Auto-Entrepreneurs?

Le souhait d'amener encore davantage à ceux qui se lancent : 0 papiers, assurance, facturiers, communication personnalisée, le travail en réseau, un accompagnement efficace offrant la sécurité aux autos entrepreneurs.

Quels sont les premiers enseignements que vous en tirés ?

Notre formule obtient un véritable succès. Le soutien, être épaulés et dispensés des tracasseries administratives sont les avantages les plus demandés par les autos entrepreneurs.

Comment les choses se passent-elles concrètement?

Ce statut est uniquement destiné aux auto-entrepreneurs qui ne veulent pas s'occuper de la comptabilité, des papiers administratifs etc. et qui ont besoin d'être accompagnés dans le quotidien de leurs activités.

Nous les inscrivons au CFE à leur place puis nous mettons en place un contrat cadre de partenariat entre eux et nos différentes sociétés en fonction de leurs activités.

Est-ce que vous assurez la promotion de l'Auto-Entrepreneur ou d'un groupe d'Auto-Entrepreneurs vers des clients ?

Non mais en revanche, ils bénéficient du nom et de la notoriété de l'enseigne qui porte leurs activités.